

Fiche d'inscription programme récréatif

Saison 2018-2019

Où avez-vous entendu parler de nous? _____

GYMNASTE

Nom: _____ Prénom : _____

(No. assurance maladie et date d'expiration) (Date de naissance jj-mm-aaaa) (Âge)

Adresse : _____

MÈRE

Nom: _____ Prénom: _____

Tel. _____ Cellulaire : _____

Adresse électronique : _____

PÈRE

Nom: _____ Prénom: _____

Tel. _____ Cellulaire : _____

Adresse électronique : _____

Correspondance et avis

À la mère, oui ____, non ____

Au père, oui ____, non ____

(Signature du parent ou tuteur)

(Relation)

(Date)

Niveau et horaire**	Frais d'affiliation et d'assurance	Coût Session 1	Coût Session 2	Coût Session 3
Coccinelles: Pré-maternelles et Maternelle 2015-2014 Lundi : 17h00 à 18h00	60.00\$	180.00\$ + 20.00\$ spectacle des Fêtes	180.00\$	180.00\$ + 20.00\$ spectacle de fin d'année
Papillons: Niveau 1 2013-2012 Lundi : 17h00 à 18h00 Mercredi: 17h00 à 18h00 Dimanche : 9h00 à 11h00	60.00\$	280.00\$ + 20.00\$ spectacle des Fêtes	280.00\$	280.00\$ + 20.00\$ spectacle de fin d'année
Étincelles: Niveau 2 2011-2010 Mercredi: 17h00 à 18h00 Vendredi : 17h00 à 18h30 Dimanche : 9h00 à 11h00	60.00\$	320.00\$ + 20.00\$ spectacle des Fêtes	320.00\$	320.00\$ + 20.00\$ spectacle de fin d'année
Étoiles: Niveau 3 2009-2008 Olympique : Niveau 4 2007-2006 Diamants : Open 2005 et moins Mardi : 17h00 à 18h30 Jeudi : 17h00 à 18h30 Dimanche 9h00 à 13h00	60.00\$	320.00\$ + 20.00\$ spectacle des Fêtes	320.00\$	320.00\$ + 20.00\$ spectacle de fin d'année

** Horaire sujet à changement d'une session à l'autre**

NOTE 1: Pour le spectacle des Fêtes qui se déroulera le 16 décembre 2018 ainsi que pour le spectacle de fin d'année du 16 juin 2019, **il y aura un prix d'entrée pour les spectateurs en sus des frais pour le spectacle.** Le montant de 20\$ servira à couvrir l'achat d'accessoires et la décoration pour les spectacles.

Apposez vos initiales ____

NOTE 2: Les frais d'affiliation à la Fédération Gymnastique Québec, les frais administratifs et les frais d'assurance ne sont pas compris dans le prix de la formation. Ces frais sont **payables en sus lors de l'inscription et non remboursables. Ils sont valides du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.** Les frais de compétitions ne sont pas inclus dans le frais d'inscription et sont payables au moment de l'inscription de chacune des compétitions.

Début et fin des sessions

Session 1 : du lundi 17 septembre au dimanche 16 décembre 2018

Session 2 : du lundi 7 janvier 2019 au dimanche 31 mars 2019

Session 3 : du lundi 1 avril au vendredi 21 juin 2019

Veillez vous référer au calendrier ci-joint pour connaître les dates ou il n'y a pas d'entraînement. Il est à noter que certaines dates pourraient s'ajouter en cours d'année, vous en serez alors avisé par courriel. Les entraînements qui devront être annulés

suite à des événements hors du contrôle de SKAM Univers ne seront ni remplacés ni remboursés.

Nous vous prions de vous présenter au gymnase quelques minutes avant la fin du cours de votre enfant afin de vous assurez de ne pas être en retard. Il y a d'autres utilisateurs du gymnase après nos cours et les enfants dont les parents sont en retard nuisent au bon fonctionnement des autres activités. Nous nous réservons le droit de vous facturer des frais de retard de 5\$/minute si un retard est récurrent.

Code vestimentaire :

Les gymnastes doivent porter des vêtements ajustés (camisole , t-shirt et leggings long ou court) et demi-pointes. Les cheveux doivent être attachés pour ne pas couvrir le visage de l'enfant.

Le port du maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions, chaque gymnaste devra avoir son propre maillot.

Avoir avec soi dans sa petite trousse lors de chacun des entrainements :

- Bouteille d'eau
- Demi-pointe
- Nécessaire à coiffure : élastiques, barrettes et brosse

MODE DE PAIEMENT:

Le mode de paiement privilégié est le virement intérac . Si vous désirez effectuer un paiement par chèque ou en argent comptant, vous devez vous présenter en personne gymnase de l'école Au-pied-de-la-Montagne durant les périodes d'inscription avec une enveloppe identifiée au nom de votre enfant.

Le paiement doit être effectué en entier avant le début de chacune des sessions.

CHÈQUE SANS PROVISION: Des frais de trente-cinq (35.00\$) seront exigés aux parents , en sus des frais administratifs et tout autres frais bancaires chargés par l'institution financière. En cas de chèque sans provisions, SKAM Univers se réserve le droit de résilier unilatéralement, sans préavis, toute ou une partie de la formation qui devait être payée par ledit chèque.

RETARD DE PAIEMENT :

Le paiement de chacune des sessions doit être effectué en totalité avant le début de la session. Tout paiement en retard occasionnera des frais d'administration de 30.00\$ en plus de la totalité du coût d'inscription à la session. Egalement, nous nous réservons le droit de ne pas accueillir l'enfant aux cours tant que la totalité des frais n'a pas été acquittée.

RÉSILIATION: Une activité peut être annulée ou ses participants regroupés si le nombre de participants est insuffisant. Si l'atelier est annulé par le Club SKAM Univers, le remboursement est de 100%; ainsi que votre désistement à une activité avant le début de la session. Notre politique de résiliation est basée sur la mention exigée par la Loi sur la protection du consommateur.

« Le consommateur peut résilier le présent contrat à tout moment en envoyant la formule ci-annexée au contrat ou un autre avis écrit à cet effet au commerçant. Le contrat est résilié, sans autre formalité, dès l'envoi de la formule ou de l'avis. Si le consommateur résilie le présent contrat avant que le commerçant n'ait commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a aucun frais ni pénalité à payer. Si le consommateur résilie le contrat après que le commerçant ait été commencé à exécuter son obligation principale, le consommateur n'a à payer que: a) le prix des services qui lui ont été fournis, calculé au taux stipulé dans le contrat; et b) la moins élevée des 2 sommes suivantes: soit 50.00\$, soit une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis. Dans les 10 jours qui suivent la résiliation du contrat, le commerçant doit restituer au consommateur l'argent qu'il lui doit. Le consommateur aura avantage à consulter les articles 190 à 196 de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1 ») et, au besoin, à communiquer avec l'Office de la protection du consommateur.

DÉCLARATIONS ET AUTORISATIONS PARTICULIÈRES

NOM (GYMNASTE) : _____

NIVEAU : _____

A) DÉCLARATIONS ET AUTORISATIONS – ASPECTS MÉDICAUX

Divulgaration des problèmes de santé

Le/la gymnaste et le parent signataire déclarent les problèmes de santé suivants du/de la gymnaste :

(Si nécessaire, ajouter une annexe)

Urgence : En cas d'urgence (maladie ou accident), le/la gymnaste et le parent signataire autorisent SKAM Univers à prendre les dispositions nécessaires relatives à l'état de santé du/de la gymnaste y compris de consulter un médecin ou de le/la faire transporter à l'urgence d'un hôpital le plus près. En ce cas d'urgence, SKAM Univers s'engage à communiquer avec un ou l'autre des parents dans le meilleur délai.

C) AUTORISATION – PROMOTION ET PUBLICITÉ

Acceptez-vous que l'image du/de la gymnaste soit utilisée dans du matériel promotionnel ou publicitaire de SKAM Univers ? Oui _____ non _____

L'information sera transmise à la Fédération Gymnastique Québec pour les affiliations et à L'association régionale de gymnastique de Montréal et à notre partenaire la ville de Montréal à des fins de statistiques

Signature du parent _____ **Date :** _____